



Press Information . Communiqué de presse . Comunicado de prensa

Le Conseil International des Infirmières publie de nouvelles directives sur la pratique infirmière avancée et appelle à davantage de reconnaissance et de soutien à ces fonctions pour contribuer à redresser des systèmes de santé fragiles

Genève, Suisse, 16 avril 2020 – Au moment où l'expertise et l'expérience des infirmières sont reconnues et louées dans le monde entier, le Conseil International des Infirmières (CII) publie des [directives détaillées](#) sur la pratique infirmière avancée (PIA).

La promotion de la PIA est l'un des moyens les plus efficaces et efficients pour remédier aux failles de nos systèmes de santé révélées par la pandémie actuelle de COVID-19. La PIA contribue à ce que les pays dans le monde dispensent des soins de qualité, sûrs, abordables et centrés sur le patient.

Élaborées par un groupe international d'experts en soins infirmiers, les directives visent à fournir une interprétation plus claire et uniforme des composantes de la PIA aux principales parties prenantes, au public et aux autres professionnels de santé. Elles aident les pays à formuler des politiques, des cadres et des stratégies appuyant les initiatives relatives à la PIA partout dans le monde.

Les directives font état de niveaux et de rythmes variables de développement de la PIA dans les différentes régions du monde et fournissent des principes communs et des exemples concrets de meilleures pratiques à travers le globe, afin de contribuer à stimuler le développement de prestations de services de PIA.

Annette Kennedy, la Présidente du CII, a déclaré :

« Depuis sa création en 1899, le CII a toujours été aux avant-postes du perfectionnement professionnel des infirmières, et ces toutes dernières directives sont dans le droit-fil de cette tradition à un moment de l'histoire où elles n'ont jamais été aussi nécessaires. Les infirmières de pratique avancée, disposant d'un niveau Master, peuvent efficacement répondre aux besoins des patients en matière de promotion de la santé et de prévention et de gestion des maladies ; en ce sens leur intervention concernant le coronavirus en est la parfaite illustration. Les infirmières de pratique avancée constituent une ressource efficace en vue de relever les défis relatifs à l'accessibilité, la sécurité et l'aspect financier des soins de santé. Nous avons pu voir lors de la pandémie de COVID-19 à quel point les compétences en leadership des infirmières sont essentielles pour faire face à une crise majeure, mais aussi au quotidien. »

Howard Catton, le Directeur général du CII, a déclaré :

« La COVID-19 a révélé la faiblesse et la fragilité d'un grand nombre de nos systèmes de santé. Il n'y a pas de solution unique, mais nous passerions à côté d'une grande occasion en ne percevant pas que l'infirmière de pratique avancée constitue une énorme chance de développer et d'affermir les systèmes de santé.

Elle doit jouer un rôle de premier plan en vue de prévenir et confiner les maladies, mais aussi pour dispenser des soins de premier recours et de longue durée, tout en allant au-devant des groupes vulnérables qui n'auraient pas accès aux autres professionnels de santé. »

« En tant que coprésident du [rapport de l'OMS sur l'état des soins infirmiers dans le monde](#), publié récemment, nous avons identifié des éléments probants démontrant l'efficacité et la rentabilité de ces fonctions. Le CII appelle les pouvoirs publics et les autorités sanitaires à utiliser les nouvelles directives du CII sur la PIA pour aider les infirmières à travailler dans toute l'étendue de leur domaine de pratique et à concevoir et mettre en œuvre, à l'échelle appropriée, davantage de services dirigés par des infirmières. »

* * *

Note aux rédacteurs

Le **Conseil International des Infirmières** (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant les millions d'infirmières et d'infirmiers dans le monde. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII œuvre pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde.

Pour de plus amples informations, prendre contact avec Gyorgy Madarasz, attaché de presse,
madarasz@icn.ch
Tél. +41 22 908 01 16

www.icn.ch
[@ICNurses](#)